



**Trésor**  
DIRECTION GÉNÉRALE

## Quinzaine marocaine – du 27 juillet au 9 août 2020

### Zoom du Service Economique

#### Discours du Roi à l'occasion de la Fête du Trône : les principales impulsions politiques

« **Face aux signes de relâchement constatés** », la crainte d'une deuxième vague. Dans un contexte d'augmentation du nombre de cas quotidien (désormais supérieur à ceux enregistrés sur la période mars-avril 2020, avec plusieurs pics supérieurs à 1 000 nouveaux cas par jour au cours de la semaine passée) et de nouvelles mesures prophylactiques (isolement de 8 grandes villes du Royaume dont Casablanca, Marrakech et Tanger), le Roi a explicitement appelé la population au respect des mesures sanitaires, « *face aux signes de relâchement constatés* ». En outre, le Palais demande au gouvernement « *l'élaboration d'un plan qui maintienne la nécessaire mobilisation et permette d'affronter, le cas échéant, une éventuelle seconde vague de la pandémie* ».

#### **Plan de relance : le Roi annonce la mobilisation de 120 Md MAD (11 % du PIB), sous diverses formes.**

Ce plan de relance aura pour objectif premier de sauver les entreprises des secteurs les plus touchés par la crise (notamment les TPME), d'accroître leur capacité à créer des emplois et de les accompagner dans la reprise. Dans le détail :

- **75 Md MAD** prendront la forme de prêts garantis par l'Etat gérés par la Caisse Centrale de Garantie (crédits *Damane Relance* et *Relance TPE*). Cette dernière sera d'ailleurs transformée en société anonyme et renommée « Banque Publique de l'Entreprise » ;
- **45 Md MAD** seront affectés au **Fonds d'Investissement Stratégique**, nouvellement créé. 30 Md MAD seront mobilisés auprès de bailleurs nationaux et internationaux et 15 Md MAD financés directement par l'Etat, comme annoncé dans la LFR 2020. Ce nouveau Fonds aura vocation à financer directement des projets d'investissement en faisant appel à des partenariats public-privé, ou à renforcer les capitaux propres des entreprises.

Ce plan de relance sera décliné secteur par secteur dans un cadre contractuel, à l'instar du Contrat-Programme 2020-2022 relatif à la relance du secteur touristique, adopté le 6 août.

**Dans la continuité de ses précédents discours, le Roi réitère son appel à une refonte du système de protection sociale.** Dénonçant « *son faible taux de couverture et d'efficacité* », le souverain donne l'impulsion à la généralisation de la couverture sociale (en premier lieu l'Assurance Maladie Obligatoire et les allocations familiales, puis la retraite et l'assurance chômage), souhaitant que cette dernière **se fasse sur 5 ans à compter de janvier 2021**. Ce processus nécessitera la **reprise du dialogue social et l'opérationnalisation du Registre Social Unifié**, récemment voté au Parlement.

## Actualités économiques et financières

### MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Performance économique du Maroc : bilan du gouverneur de la Banque Centrale sur la décennie 2010.** Dans son allocution devant le Roi Mohammed VI, le wali de Bank Al-Maghrib a souligné qu'en dépit du renforcement de la position externe du Royaume (du fait de sa stabilité, de son ouverture, des efforts de réforme et de la diversification de ses partenaires), sa performance interne reste insuffisante. Le PIB/habitant du Maroc a augmenté de 2,3 % en moyenne et par an sur la décennie 2010, contre 3,4 % au cours de la précédente. Pour renforcer la résilience de l'économie marocaine, le gouverneur estime qu'il faudrait :
  1. mettre en place une nouvelle génération de grands plans sectoriels ;
  2. ne pas céder aux tentations protectionnistes afin de ne pas compromettre l'attractivité du Maroc ;
  3. élargir l'assiette fiscale et rationaliser les dépenses pour consolider les finances publiques ;
  4. poursuivre plusieurs réformes à caractère transversal (charte de l'investissement, nouveau cadre des PPP, régionalisation avancée, réforme du système de retraite et de la fonction publique etc.) ;
  5. saisir les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies en mettant en œuvre une stratégie digitale globale ;
  6. accroître la protection sociale et la valorisation du capital humain.
- **Allègement du déficit commercial du Maroc de 16,2 % au terme du premier semestre.** En raison de la diminution des importations de 25,1 % et des exportations de 23 % au terme du premier semestre, le déficit commercial du Maroc s'est allégé de 16,2 % en valeur, se chiffrant désormais à 85,6 Md MAD. Le taux de couverture, pour sa part, enregistre une légère baisse de 0,6 pt à 58,6 %. En termes d'exportations, les trois secteurs les plus affectés sont le textile (-34,9 %), l'automobile (-33,0 %) et l'aéronautique (-18,1 %). Le repli des importations est principalement dû au recul de la facture énergétique (-31,4 %, principalement en raison de la baisse du cours du pétrole), à la réduction des importations de produits finis de consommation de 25,3 % (notamment les voitures) et des biens d'équipements de 20,1 %.
- **Malgré la détérioration des principaux ratios prudentiels, un secteur bancaire résilient.** Selon le rapport annuel de la Banque Centrale sur la stabilité financière du Royaume, les créances en souffrance des banques marocaines devraient augmenter de 7,6 % en 2019 à 9,9 % en 2020, puis 10,8 % en 2021. Cette hausse du risque de crédit, combinée à la diminution de la principale source de revenus des banques (la marge d'intérêt), devrait affecter négativement le niveau des fonds propres prudentiels. Selon le *stress test* réalisé par Bank Al-Maghrib en juin 2020, le ratio moyen de fonds propres se replierait de 10,3 % en 2019 à 9,3 % en 2020 et le ratio de solvabilité moyen de 15,1 % à 13,9 %, soient des performances qui restent supérieures au minimum réglementaire exigé (respectivement 8 % et 12 %).
- **Financer la relance : point d'étape sur le dispositif *Damane Relance*.** Selon le président de la CGEM (organisation patronale marocaine), « les banques ont fait le nécessaire » pour soutenir les entreprises au cours de la crise. Depuis mi-juin, les banques ont ainsi octroyé 8,7 Md MAD de crédits *Damane Relance* (prêts garantis par l'Etat) auprès de 6 700 entreprises. Leur distribution demeure toutefois lente, en raison de la file d'attente à la Caisse Centrale de Garantie.

### INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Armement : autorisation de création d'unités industrielles privées.** Le projet de loi 10.20, adopté en Conseil des Ministres le 6 juillet, ouvre la voie à la création d'unités industrielles privées dans l'armement (ces dernières étaient auparavant interdites). En outre, les futurs investisseurs bénéficieront d'une exonération de TVA sur les ventes aux services de la défense, de la sécurité et de la préservation de l'ordre public. A l'instar des autres écosystèmes du Royaume, d'autres avantages et incitations seront accordés dans le cadre de conventions avec l'Etat.
- **Marché marocain de l'automobile : la part de marché de Renault ressort à 43 %.** Dans un marché automobile marocain où les ventes ont diminué de 43,3 % au terme du premier semestre, le groupe français reste le leader incontesté, en s'octroyant 43 % des parts de marché. Le groupe a vendu près de 20 000 véhicules (environ 14 000

voitures Dacia et 6 000 Renault) au premier semestre ; ses meilleures ventes sont les modèles Dacia Sandero, Dokker et Logan.

- **Safran : vers des relocalisations au Maroc ?** L'équipementier et motoriste aéronautique enregistrant un repli de son chiffre d'affaires de 27,6 % au terme du premier semestre 2020 (en glissement annuel), le groupe français prévoit la suppression de 13 000 emplois sur 55 000 à l'international (France non comprise) et des relocalisations de son activité. Quatre usines basées au Royaume-Uni et aux Etats-Unis seraient particulièrement concernées et les relocalisations pourraient se faire notamment au Maroc (dont les usines ont été durement affectées par la crise), ainsi qu'en Thaïlande et au Mexique, selon le Directeur Général du groupe.

## SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Tourisme : le Maroc, 4<sup>e</sup> pays le plus impacté en termes de recettes touristiques (FMI) au niveau mondial.** Dans son rapport sur le secteur extérieur en date du 4 août 2020, le FMI estime que le Maroc enregistrera en 2020 des pertes sèches sur ses recettes voyages représentant l'équivalent de 3,8 % de son PIB. Le Royaume est ainsi le 4<sup>e</sup> pays le plus touché du monde après la Thaïlande (6,1 %), la Grèce (6,0 %), et le Portugal (4,3 %). Le manque à gagner en Egypte et en Tunisie, pour leur part, s'élève à respectivement 3,0 % et 2,0 % de leur PIB.
- **Tourisme : grève annoncé des transporteurs touristiques à partir du 13 août.** Les membres de la Fédération nationale du transport touristique (FNNTT), dans un communiqué en date du 29 juillet, ont interpellé le ministère du Transport sur leur intention de faire grève à partir du 13 août, afin de protester contre le « manque d'engagement » de leur autorité de tutelle.

## AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ENGRAIS PHOSPHATÉS

- **Vers un plan national de l'eau à horizon 2050.** Le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, A. Amara, a indiqué à la Chambre des Conseillers que son département travaille actuellement à un Plan National de l'Eau visant à développer l'offre en eau de 4,5 Md mètres cubes et à en économiser 2,5 Md (principalement dans le secteur agricole) d'ici 2050. Ce plan prévoirait notamment la construction de 50 grands barrages, afin d'atteindre une capacité de stockage de 32 Md de mètres cubes d'eau, contre 18,7 actuellement. Un tel projet nécessiterait de mobiliser 383 Md MAD sur les 30 prochaines années.

## AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **L'AFD finance l'Université Euromed de Fès pour créer un pôle Agritech dans la région Fès-Meknès.** Cette subvention de 1,5 M EUR permettra de développer un « Pôle de Compétence Territorial » rassemblant des acteurs privés, publics et associatifs, afin de créer une dynamique collective autour du développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans la filière agricole.

## TABLEAUX STATISTIQUES

### Taux de change

	07/08/2020		31/07/2020		07/07/2020		07/08/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
<b>MAD</b>	11,01	9,22	10,97	9,33	10,88	9,66	10,71	9,56

### Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	06/08/2020	29/07/2020	08/07/2020	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
<b>Valeur</b>	10 259,18	10 228,27	10 175,37	12 171,90

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Mathieu Valdenaire